

FRAIS DE SCOLARITE

Année scolaire 2022-2023

Les frais de scolarité s'appliquent à tous les élèves sous statut étudiant, boursiers inclus.
Les élèves sous statut apprenti sont exonérés des frais de scolarité.

TARIF STANDARD

- | | |
|---|--------|
| • Elèves de l'UE* (date d'entrée en 1 ^o année en sept 2017) : | 2400€ |
| • Elèves de l'UE* (date d'entrée en 1 ^o année en sept 2018 ou après) : | 2900 € |
| • Elèves hors UE** (toutes promos) : | 5000 € |

Remarques :

- un élève arrivant en 2^o année paye le tarif attaché à sa promotion.
- en cas de redoublement, les frais de scolarité sont dus en intégralité pour l'année concernée.

Elèves internationaux inscrits au diplôme d'ingénieur dans le cadre d'accord d'échanges

- Accord Brafitec et autres accords prévoyant une exonération des frais de scolarité (mais maintien de frais annexes) : 665 €
- Accord d'échanges bilatéraux : même tarif qu'un élève de l'UE* *si l'accord le prévoit*

Cursus spécifiques (hors frais de l'établissement d'accueil)

- Césure : 601€
- Troisième année à l'international en double diplôme et sans accord bilatéral : Tarif normal IOGS réduits des frais payés à l'Université d'accueil (somme plancher : 601€ payée à l'IOGS)
- Troisième année exceptionnellement validée dans un autre établissement français sans accord bilatéral : Tarif normal IOGS réduits des frais payés à l'Université d'accueil (somme plancher : 601€ payée à l'IOGS)
- Troisième année avec semestre 9 à l'international avec accord bilatéral : tarif normal
- Double diplôme avec accord bilatéral : tarif normal à l'IOGS prévoyant une exemption de frais à l'étranger (exemple KTH)
- Double diplôme avec ESPCI
 - Pour un élève de l'Institut d'Optique (promo 2022) :
 - Elèves de l'U.E* : 2050 €
 - Elèves hors U.E* : 4150 €
 - ➔ Les élèves devront également s'acquitter des frais de scolarité de l'ESPCI (montant donné à titre indicatif : 850 € en 2021-2022)
 - Pour un élève de l'ESPCI en 3^o année à l'Institut d'Optique : 850 €
- Elèves de l'Ecole Polytechnique admis en 3^o année :
 - Diplôme d'ingénieur IOGS : 1750 €
 - Double diplôme ingénieur et Master QLMN : 1909 € (Diplôme ingénieur 1750 € + Master QLMN 159 €)

Prolongation de scolarité au-delà de la 3^o année

- Elèves en double diplôme à l'étranger : 300 €

MASTERS

Inscription principale : 243€

Inscription secondaire : 159€

Les élèves boursiers sont exonérés

* UE : union européenne

Campus Polytechnique
 RD 128 – 2 avenue Augustin Fresnel
 91127 Palaiseau cedex
 Tél. : (33)01 64 53 31 00
 Fax : (33)01 64 53 31 01

www.institutoptique.fr

SIRET n°784 616 989 00033 – Institut d'Optique

Établissement privé d'enseignement supérieur et de recherche reconnu d'utilité publique (loi du 10 août 1920)